

PENSION COMPLÈTE

LA PENSION DE RETRAITE COMME POURSUITE
DU MEILLEUR SALAIRE POUR TOU·TE·S

RETRAITE À 50 ANS

LA RETRAITE, UN DROIT AU SALAIRE

« Il faut sauver notre système de retraite par répartition ! » disent les partisans de la réforme. Mais le système qu'ils prétendent sauver n'est pas le nôtre... Notre système de retraite s'appuie sur une socialisation des salaires à travers les cotisations sociales pour constituer le fondement d'un **droit au salaire** à tous et toutes. C'est ce droit que les réformateurs attaquent, non pas pour pallier un supposé « déficit structurel » ou autre « trou de la Sécu », mais bien parce que ce système constitue une alternative au mode de production capitaliste. C'est ce droit qu'il nous faut alors continuer d'affirmer et d'étendre !

LA PENSION COMME SALAIRE CONTINUÉ

Contrairement à la retraite à points, la pension se construit sur la base d'une **continuité du salaire hors de l'emploi**. Les réformes successives s'opposent à ce droit en allongeant toujours plus la durée de cotisations ou en modifiant les règles de calcul du salaire de référence. Leur objectif : faire de la pension de retraite un différé des cotisations versées dans l'emploi, au nom du « j'ai cotisé, j'ai droit ». À l'inverse, opposons leur :

- **la retraite à 50 ans**
- **à 100 % du meilleur salaire**
- **sans durée de cotisation**

POUR BOSSER LIBREMENT

RETIRÉ·E DE L'EMPLOI, PAS DU TRAVAIL

Revendiquer un droit à la retraite à 50 ans, c'est affirmer notre détermination à **ne plus dépendre d'un emploi pour travailler**. C'est transformer ainsi la retraite en un droit à enfin travailler librement, en dehors de toute subordination à un employeur.

Faisons battre en retraite le capitalisme : pour une pension complète dès 50 ans !

